

# RELEVER LE DÉFI DU VIEILLISSEMENT

POUR CHANGER DE REGARD SUR LE VIEILLISSEMENT, LE DÉPARTEMENT PRÉSENTE SON PLAN D' ACTIONS 2023-2028

Bien vieillir dans la Manche // Selon les prévisions de l'INSEE, dans la Manche, d'ici à 2070, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans devrait augmenter de 33% et la part des plus de 85 ans devrait quant à elle doubler. Le vieillissement de la population est donc un fait de société qu'il convient de préparer et ne pas invisibiliser. Parallèlement, il doit être vu comme une source d'opportunités pour le territoire. Afin d'anticiper cette évolution et faire face à ces nouveaux enjeux, le Département, dans le cadre de son projet de mandature, va enrichir sa stratégie sur le bien vieillir et proposer de nouvelles actions.

**JEAN MORIN**

Président du conseil  
départemental de la Manche

**NICOLE GODARD**

Vice-présidente du conseil  
départemental en charge de la  
commission action sociale

**SYLVIE GÂTÉ**

Vice-présidente du conseil  
départemental déléguée à  
l'autonomie des personnes et  
insertion

**Vous convient à la présentation du plan d'actions 2023-2028 en faveur du bien vieillir dans la Manche,**

Vendredi 26 mai 2023 à 10h30 à la Maison du Département à Saint-Lô